

**GUIDE DE PRÉSENTATION D'UNE CANDIDATURE  
AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE SPORTIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

PRIÈRE DE LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR ET DE SOUMETTRE LA  
CANDIDATURE. LES MISES EN CANDIDATURE QUI NE RÉPONDENT PAS À CES  
EXIGENCES NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

1. La candidature DOIT ÊTRE présentée avec le consentement du candidat ou de la candidate, ou advenant son décès, de sa famille.
2. a) **Le formulaire de mise en candidature est le document LE PLUS IMPORTANT. Lisez attentivement chaque section et assurez-vous que l'information requise se trouve sur le FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE.**
  - b) La mise en candidature DOIT ÊTRE DACTYLOGRAPHIÉE ou PRÉSENTÉ PAR VOIE ELECTRONIQUE.
  - c) Les pages complémentaires contenant de l'information et du matériel d'appui à la candidature peuvent accompagner la mise en candidature et être soumises au comité de sélection (i.e. lettres d'organismes sportifs, d'entraîneur ou de pairs, articles de journaux ou reportages, textes d'accompagnement de récompenses et mérites, etc.). **Toute soumission** ne doit pas avoir plus de dix (10) pages, incluant tout matériel additionnel. (Tout matériel présenté en surplus ne sera pas considéré mais sera conservé à des fins d'archive.)
  - d) Bien inscrire **les dates** des exploits importants et des hauts faits de la carrière.
  - e) Assurez-vous que les renseignements sont exacts et appuient la candidature soit comme **athlète à titre individuel**, comme **équipe** ou come **bâtisseur**.
  - f) Pour des candidatures d'ÉQUIPES, veuillez dresser, sur une feuille séparée, la liste des membres décédés et inscrire la date et le lieu de décès (si ces renseignements sont connus), ainsi que le nom et l'adresse d'un proche parent pour chacune de ces personnes.
3. Toute mise en candidature DOIT être accompagnée d'une photographie du candidat ou de la candidate utilisable à des fins de publication. La photographie peut être en noir et blanc ou en couleur et ne doit pas mesurer moins de 3" x 5" ni plus de 8" x 10". (PAS DE PHOTO IMPRIMÉE AU LASER)
4. Les albums de coupures de journaux ou de photographies peuvent accompagner la mise en candidature et être utilisés à la discrétion du comité de sélection. Ils seront remis au présentateur SUR DEMANDE.
5. Les présentations de candidature, y inclus le matériel d'appui et les photos, deviennent la propriété du Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick et NE SERONT PAS remis.
6. La date d'échéance pour soumettre une candidature est le 15 janvier, à moins d'avis contraire en ce sens. Au cas où elles seraient éligibles, les mises en candidature reçues APRÈS cette date seront prises en considération l'année subséquente.

Les items soulignés dans ce GUIDE ont pour but d'aider les individus et les groupes à préparer les mises en candidatures soumises au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick. Pour une aide supplémentaire, veuillez communiquer avec:

Le Directeur exécutif  
Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick  
Casier postal 6000, 503, rue Queen  
Fredericton, N. B. E3B 5H1  
Téléphone (506) 453-3747  
Télécopieur (506) 459-0481  
courriel [deborah.williams@gnb.ca](mailto:deborah.williams@gnb.ca)  
[www.nbsportshalloffame.nb.ca](http://www.nbsportshalloffame.nb.ca)